



RODEZ BEL-AIR (12)



du 5 octobre 2026 au 10 septembre 2027
644h en centre / 994h en entreprise
Format apprentissage / Format continu



Format continu : 6440€ - possibilité de financement région
Format alternance : 8372€ - financement via OPCO
Frais de dossier : 70€
Devis sur demande

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de secourisme PSC ou SST
- Justifier d'une expérience d'animateur professionnel ou non professionnel auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des professionnels capables de :

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Informer et mobiliser sur une activité ou une animation
- Conduire une séance d'animation auprès de public
- Organiser les temps de vivre ensemble au sein de la structure

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

- Aux professionnels de l'animation
- Aux demandeurs d'emploi
- Aux personnes en reconversion professionnelle
- Aux étudiants

MOYEN ET MÉTHODES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie active et participative
- Alternance de théorie et de cas pratiques
- Recherches et travaux de groupe
- Suivi personnalisé via un référent
- Mises en situation sur le terrain
- Deux salles de formation tout équipées
- Mise à disposition d'une ressourcerie / bibliographie
- Malles pédagogiques
- Matériel informatique

EFFECTIF

- A minima 8 apprenants
- Maximum 15 apprenants

ACCESIBILITÉ

Le CFA a la capacité d'adapter le rythme, les méthodes d'apprentissage et la diffusion des contenus aux personnes en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques. Un état des lieux des besoins d'adaptation sera réalisé en amont de la formation entre le stagiaire, le référent handicap et le coordinateur de la formation.

BPJEPS ASEC

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

ANIMATION SOCIO - EDUCATIVE OU CULTURELLE

CERTIFICATION NIVEAU 4 (NIVEAU BAC)
RNCP 39 926

Date échéance d'enregistrement 29/11/2029
Organisme certificateur : Ministère chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative

CONTENU DE LA FORMATION

BC 1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation

- Recueillir des informations en vue d'un état des lieux
- Proposer des projets s'inscrivant dans le cadre de l'organisation de la structure en réponse à l'évolution des besoins des publics
- Organiser, mettre en œuvre et superviser la réalisation d'un projet
- Evaluer le projet et transmettre les informations au sein de la structure

BC 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure

- Informer et mobiliser les publics et leur entourage dans le cadre des activités d'une structure
- Mettre en œuvre à destination des publics, des actions de promotion et de valorisation des activités

BC 3 : Concevoir, conduire et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure

- Conception de séquences d'animation et de séances d'activités culturelles, éducatives, sociales s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure
- Accueillir des publics lors des séances d'activités culturelles, éducatives, sociales s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure
- Conduire des séances d'activités culturelles, éducatives, sociales s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure
- Evaluer les séquences d'animation, les séances d'activités culturelles, éducatives, sociales s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure

BC 4 : Organiser et encadrer le "vivre ensemble" des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

- Encadrer les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle au cours des différents temps de la vie quotidienne
- Préparer les différents temps de vie quotidienne et aménager des espaces existants
- Accompagner les personnes et les groupes dans les différents temps de vie quotidienne

Les modules de la formation sont accessibles indépendamment les uns des autres.

MODALITES D'EVALUATION

BC1 : Production d'un document écrit explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance.
Ce document servira de support pour l'entretien oral.

BC2 : Présentation de supports ayant permis de valoriser 2 séquences d'activités.
Ces documents serviront de support pour l'entretien oral.

BC3 : Production d'un document présentant une séquence d'animation composée d'au moins 6 séances d'activités.
Conduite d'une séance d'activité.
Entretien oral concernant l'analyse de la conduite d'activités et le document présentant la séquence d'animation

BC4 : Production d'un document portant sur l'organisation et l'encadrement du "vivre ensemble" au sein de la structure d'alternance.
Ce document servira de support pour l'entretien oral.

MODALITES ACCES FORMATION

- Participer à une information collective
 - Restituer le dossier complet avec les pièces justificatives
 - Se présenter aux tests de sélection (écrit, oral, numérique)
 - Se présenter aux journées de positionnement
- 
- Entrée en formation

DEBOUCHES

Cette formation conduit aux métiers d'animateur socio-éducatif (Code ROME K23112), animateur de quartier (Code ROME K1206), animateur socioculturel (Code ROME K1206)...

POURSUITE D'ETUDES

Suite à l'obtention du diplôme, vous pourrez entreprendre une formation de niveau supérieur (DEJEPS ou plus) dans le champ professionnel de l'animation et/ou du sport.

En plus du BPJEPS, vous pouvez passer un Certificat Complémentaire de Direction Accueil Collectif de Mineurs (CC DACM)

LES + FAMILLES RURALES ...

- Bénéficier d'un réseau local de plus de 70 ans ancré dans les territoires
- Se former au sein d'un établissement à taille humaine
- Profiter d'un accompagnement et d'un suivi individuel tout au long de la formation
- Apprendre auprès de formateurs qui ont été des professionnels de terrain
- Aller à la rencontre des acteurs de terrain et du public des structures locales
- Bénéficier de la formation "Valeurs de la République et laïcité" inclus dans le ruban pédagogique

DATES A RETENIR

- Date limite de dépôt de dossier : 31 juillet 2026
- Tests de sélection : 14 et 15 septembre 2026



<https://aveyron.famillesrurales.org/>

Stéphanie BRU / Audrey GAZZONI
Service Formation

formation.aveyron@famillesrurales.org
05.65.75.54.00